



*Théâtre ARTO*

3,rue du Rateau

84 000 Avignon

## **CARACTERISQUES :**

Largeur : 6,20 m

Profondeur : 4,50 m

Scène de plain-pied

Hauteur / Perches : 2,70 m

Hauteur / Plafond: 3 m

Rideau de fond sur patience ouverture centrale

2 Pendillons à l italienne: 0,50 m de largeur

Climatisation

Gradin : banquettes avec dossiers 67 places

Jeu à mémoire (Master) ATOM ADB

Blocs ADB: 24 X 3Kw

4PC 500w en face

4PC 500w en contre-jour

**Son** : table analogique Yamaha MG 12/4

2 Enceintes 90 W pré amplifiées

Lecteur MD - CD avec auto pause

Responsable technique :

Stéphane Baquet

+336 80 73 49 21

# Théâtre ARTO

## Liste des choses à savoir et à penser

### *En annexe à la fiche technique*

- 8 projecteurs communs de 500w (voir plan du grill) fournis par le théâtre, à régler et à gélatiner par le régisseur de la Compagnie, si nécessaire à chaque montage avant le spectacle !
- Format des portes gélatines des communs à fournir 12,5cm X 12,5cm
- Possibilité d'accrocher sur le grill jusqu'à 15 projecteurs appartenant à la compagnie
- Le nombre de projecteurs au sol est illimité
- Venir avec des prolongateurs de 3 et 5m (80 prises sont réparties sur le grill et aux sols)
- Faire le plan de feu adapté à la salle et l'envoyer au directeur technique dès que possible
- **Soyez autonome**, pensez aux gélatines, scotch allu, gaffeur, drisse, machinerie...vous connaissez mieux le spectacle que nous.
- 1 journée de montage de 3 services (9h-13h / 14h-18h / 20h-00h), en amont du festival est prévue pour chaque compagnie (le jour est à définir ensemble).
- 1 régisseur du théâtre est présent pour l'accrochage, l'encodage et la mise en conformité du plateau durant cette journée.
- Tout matériel lumière implanté sera vérifié, marqué, listé et **refusé si en mauvais état !**
- **Le régisseur du théâtre se donne droit de refuser tout matériel qui lui paraîtrait dangereux et/ou non conforme.**
- 1 générale est prévue la veille du début du festival
- Durant le festival, 1 régisseur de salle est présent pour chaque montage et démontage, il s'occupe de faire le patch, la mise en conformité des régies son/lumière/plateau et envoie les circuits pour le réglage des communs par le régisseur de la compagnie. Il ne s'occupe pas du décor ni du matériel à installer concernant le spectacle (sauf accord préalable entre les deux parties).
- Pour la compagnie qui va jouer, les loges sont à dispositions 20 mn **après** le début du spectacle précédent.
- Prévenir le directeur technique si le spectacle comporte des artifices, pyrotechnie, machine à fumer, confettis...
- Etre en possession de tous les PV nécessaires concernant les éléments de décor.

### *A SAVOIR POUR LA COMPAGNIE*

- La Compagnie a dans l'obligation d'être accompagnée de régisseur professionnel
- Médecine du travail **impérativement** à jour pour tous les intermittents